

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PONTRUET

PLAN DE ZONAGE


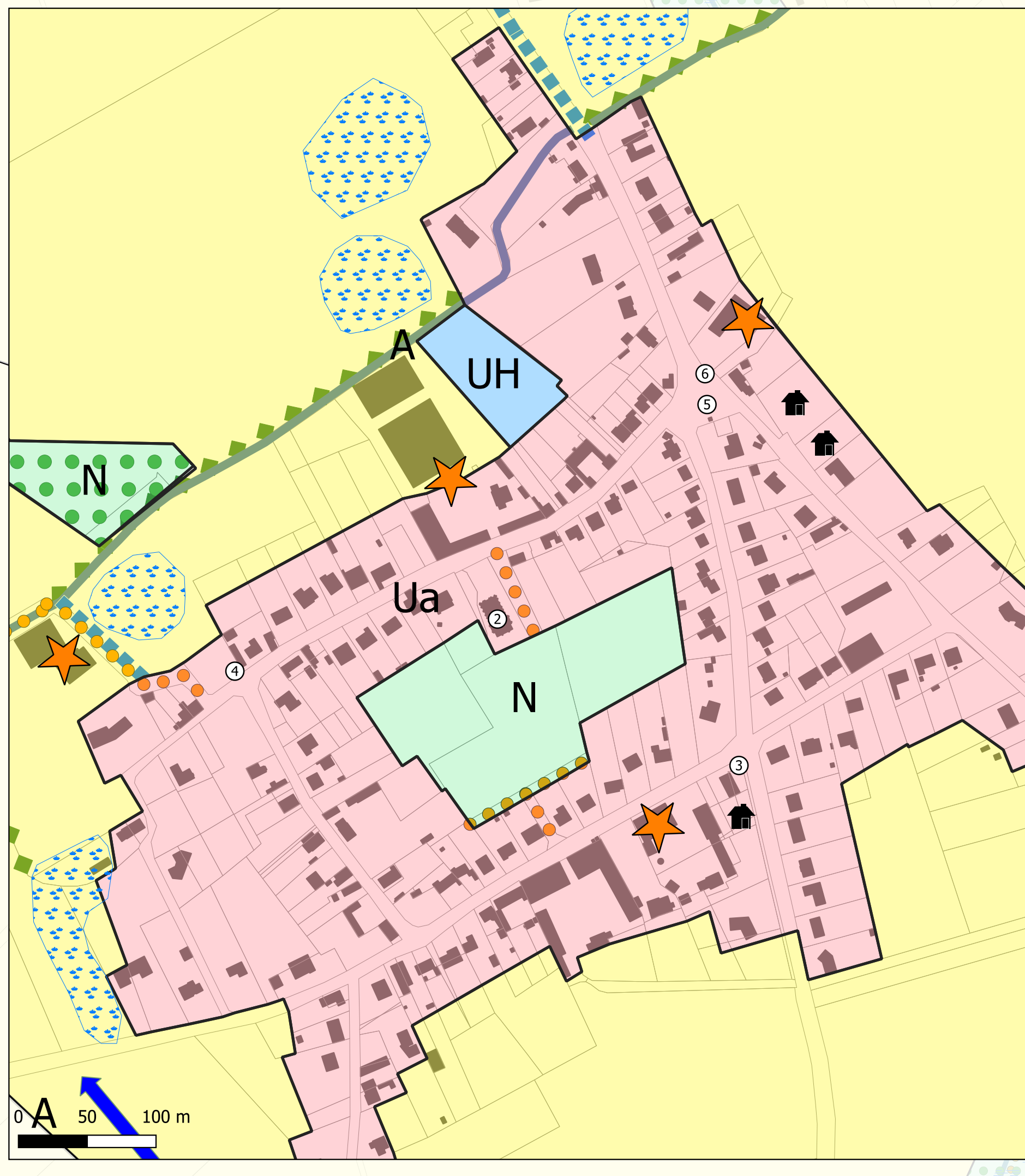
PLUI ARRETE LE 02/07/2025 PLUI APPROUVE LE .../.../...



Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51



| Patrimoine | |
|------------|---------------------|
| Numeros | Désignation |
| 1 | Monument australien |
| 2 | Eglise |
| 3 | Calvaire |
| 4 | Calvaire |
| 5 | Monument aux morts |
| 6 | Arbre remarquable |
| 7 | Cimetière |

Cimetière
 Cimetière

Nouvelles constructions
 Nouvelles constructions

Installations agricoles
 Installation agricole non classée

Limites de zones
 Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien
 UH : Zone urbaine destinée aux constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif (EISCP)
 A : Zone agricole
 N : Zone naturelle

Éléments à protéger
 Elément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Linéaire végétalisé
 Elément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins
 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés
 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Cours d'eau
 Elément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : Accès

Zone inondable
 Zones inondables issues de données communales
 Zones de ruissellement